



HUILE DE COLZA : MEILLEURE POUR NOS ESTOMACS QUE POUR NOS MOTEURS !

12 questions pour comprendre

1. **L'UE est-elle autosuffisante en huiles végétales ? NON**

Au contraire, l'UE est déficitaire à hauteur de 63% pour les huiles, usages alimentaire et énergétique confondus.

2. **Le biodiesel européen est-il uniquement produit à partir d'huiles européennes ? NON**

La moitié du biodiesel produit en UE est issu de produits importés : seules 4,7 Mt de biodiesel (sur 10 Mt utilisées) sont issues de graines produites en UE.

3. **En UE, le débouché majoritairement énergétique de l'huile de colza ouvre-t-il la porte aux importations d'huile de palme ? OUI**

Plus l'huile de colza est orientée vers le biocarburant, moins l'UE est en mesure de satisfaire sa demande en huile alimentaire, et plus il faut importer d'huile de l'étranger : 6 Mt d'huiles par an (dont 3,3 Mt d'huile de palme), l'équivalent de 1,6 M d'ha de colza, un peu plus que la production annuelle française.

Les biocarburants créent un appel d'air : plus vous roulez au colza, plus vous devrez manger d'huile de palme !

4. **En France, valorise-t-on les 2/3 du colza en biocarburant ? OUI**

Sur 1,5 M d'ha semés => 1 M d'ha partent en Diester

1 ha de colza => 1 900 kg de tourteau

=> 1 000 litres de futur Diester

=> 500 litres d'huile alimentaire

5. **L'huile de colza figure-t-elle parmi les plus riches en oméga-3 ? OUI**

Elle contient environ 10 % d'oméga-3, protecteurs du système cardio-vasculaire et du système cérébral, anti-inflammatoires, anti-cancer, anti-dépression... Or, la population est très largement carencée en oméga-3 et devrait au contraire en consommer sans modération ! **Quel dommage de l'utiliser pour rouler et non pour manger ! Remettons nos huiles sur la table !**

A contrario, l'huile de palme, riche en acides gras saturés, n'est pas bonne pour la santé.

6. **Le débouché alimentaire serait-il plus rémunérateur pour les agriculteurs que le débouché énergétique ? OUI**

Le prix du Diester est dépendant de celui du pétrole, qui ne sera jamais suffisant pour couvrir le coût de production des agriculteurs. En revanche, l'huile de colza alimentaire est 2 fois mieux valorisée et cette valorisation est encore bien supérieure lorsque l'agriculteur presse et vend son huile lui-même.

7. Les agriculteurs sont-ils libres dans le choix de leur carburant ? NON

Les agriculteurs ont l'obligation d'utiliser, pour leurs véhicules de traction, un gazole dit non routier (GNR) mis en place pour écouler le gasoil inutilisable en routier à cause de sa richesse en biodiesel. Le GNR, en plus d'être contraignant, est régulièrement tarifé par les distributeurs 2 € par hectolitre plus cher que le classique fuel domestique.

8. L'interprofession des oléoprotéagineux, Terres Univia, fait-elle la promotion du débouché alimentaire pour l'huile de colza ? NON

C'est tout le contraire : Terres Univia fait tout pour sauver la filière du biodiesel, quoiqu'il en coûte aux agriculteurs. Son plan de filière ne cherche absolument pas à développer le débouché alimentaire, plus rémunérateur, et à mettre en avant les bénéfices de l'huile de colza pour la santé.

9. Le débouché énergétique permet-il à la France et à l'UE de réduire leur déficit en protéines végétales ? NON

Le débouché alimentaire peut y parvenir exactement de la même façon. Mais en dépit des tourteaux de colza et tournesol qu'elle produit, le déficit en tourteaux de l'UE reste de 65 %. Elle doit donc importer massivement du tourteau (18 Mt) et des graines (14 Mt) de soja pour nourrir ses animaux d'élevage.

L'Europe ne consacre que 18 % de ses surfaces arables à la culture d'oléoprotéagineux alors qu'elle devrait y consacrer au moins 30 % pour assurer son autonomie alimentaire. C'est donc un plan protéines européen basé sur le rééquilibrage de ses productions (céréales/oléoprotéagineux) qu'il faut !

10. Le groupe Avril, leader des biocarburants en France, produit-il tout son Diester à partir d'huile de colza européenne ? NON

Le groupe Avril, présidé par un membre de la FNSEA, a beau jeu de critiquer Total pour son projet d'importer 300 000 tonnes par an d'huile de palme pour sa bio-raffinerie de La Mède : il en importe lui-même 200 000 t/an pour faire tourner ses usines !

Total n'est pas le premier à importer de l'huile de palme : 3,4 Mt sont importées chaque année par l'UE pour produire du biocarburant. En 2016, la France a importé 250 000 tonnes d'huile de palme pour cet usage.

11. Le groupe Avril a-t-il investi et continue-t-il d'investir dans la filière de l'huile de palme ? OUI

Le groupe Avril est en effet lui-même impliqué dans la production d'huile de palme. Avec sa filiale *Palm Elit* (34 % du capital), il est leader mondial des semences de palmiers à huile. En Malaisie, sa filiale *Oleon* a créé une joint-venture avec le producteur *United Plantations* afin de développer une gamme d'émulsifiants alimentaires à base d'huile de palme produite de façon « responsable ».

Déjà impliqué dans les oléagineux au Maroc et au Sénégal, le groupe cherche à investir dans la culture de palmiers à huile en Afrique de l'Ouest afin de rapprocher ses sources d'approvisionnement et de gagner en compétitivité.

12. La Coordination Rurale demande-t-elle l'interdiction des importations de produits agricoles et alimentaires ne respectant pas les normes de production européennes et françaises ? OUI, depuis sa création

L'huile de palme est un bon exemple : déforestation, destruction de tourbières, émissions massives de gaz à effet, disparition de la biodiversité végétale et animale, déplacement des populations autochtones, utilisation de pesticides interdits en France, absence de protection des applicateurs...

Autre exemple : les graines et tourteaux de soja, génétiquement modifiés et désherbés au glyphosate, herbicide qui sera bientôt interdit en France/Europe.